



Événements d'hier

Un vent d'histoire...



Le 27 septembre : si Versailles m'était conté...

Franc succès pour cette sortie au château de Versailles qui a enchanté 48 personnes, dont 10 enfants : grands appartements, Galerie des Glaces, jardins... Versailles n'a plus de secrets pour eux !

Le Souvenir Français

Cette association, engagée pour le souvenir des combattants, mène, avec un budget mince, des actions quotidiennes en faveur des "Morts pour la France".

"Le Souvenir Français" se bat chaque jour pour que le souvenir demeure : la commémoration mais surtout l'entretien des tombes des soldats.



Le mot du Maire

L'information : manipulation ou devoir ?

En d'autres termes, "La liberté de la presse ne s'use que si l'on ne s'en sert pas", citation anonyme et devise du journal satirique "Le canard Enchaîné".

Cette vérité est grande, doit être chaque jour rappelée, mise en évidence dans tous les débats. Les événements de la place Tien'anmen comme ceux actuellement à Hong-Kong, la voix étouffée des Amérindiens face à la déforestation de l'Amazonie, les cris des défenseurs de l'environnement (est-il nécessaire de rappeler que nous ne sommes que des locataires de la planète Terre ?) sont autant d'exemples où il faut que le devoir de d'information passe. Il s'agit-là d'un contre-pouvoir nécessaire.

Autant cette vérité devient trouble, à la limite de l'intérêt général, quand des atrocités sont présentées à la télévision. Ainsi, les longues et détaillées présentations sur l'assassinat de notre frère Hervé Gourdel manquent à mon avis de retenue. Le poids des mots, le choc des photos ne font pas l'information, ils font du scoop, du sensationnel et plus grave, ils peuvent détourner l'attention du citoyen. Les assassins de ce guide de montagne n'ont pas d'opinion publique, ils n'ont pas comme nous un contre-pouvoir qui s'appelle les médias, ils n'ont pas un sentiment collectif qui pourrait remettre en cause leur politique (souvenons-nous du pacifisme développé dans la population avant la Seconde Guerre mondiale). Donc, l'information doit s'arrêter à un certain moment pour laisser place à la réflexion. Or, dans la course à l'audimat, dans la course au profit sur la publicité, dans la volonté de toucher encore et encore plus, la mesure ou le devoir d'informer sereinement semblent parfois dépassés.

Il est bon de se souvenir que l'Union des républiques socialistes soviétiques avait dans le cadre de la désinformation fait dire aux Allemands "mieux vaut rouge que mort" !



La mesure est toujours difficile à trouver.

Votre maire,
Daniel Parisot

Le maire communique...

Aire d'accueil des gens du voyage

Par lettre du 26 septembre 2014, Amiens Métropole sollicite la réouverture de l'aire d'accueil des gens du voyage du lieu-dit "Le Four à Chaux" dans des conditions nouvelles, à savoir 24 places en courts et moyens séjours. Le conseil municipal autorise 20 places.

Travaux rue Victor Hugo

Normalement, fin octobre, les travaux doivent être terminés. La route sera totalement barrée lors de la réfection du pont sur la Noye, a priori pendant la semaine du 20 au 28 octobre. Le plan des déviations est à la disposition des élus.



Élagage des arbres bordant la voie publique

Il est absolument nécessaire de mener une action tendant à ce que les riverains élaguent les arbres qui dépassent sur la voie publique. La commune peut contraindre et mettre le montant des travaux à la charge des habitants récalcitrants.

Entretien des canaux et rieux

Dans le cadre de ses pouvoirs de police, le maire envisage de contraindre les riverains afin qu'ils entretiennent les berges des rieux avant la période hivernale.

Affaires évoquées à Amiens Métropole

M^{me} Vandepitte rend compte des points évoqués en commission et en réunion du conseil communautaire : fonds de concours pour les travaux de la rue Victor Hugo, mise à disposition d'un agent métropolitain à Salouël.

Points mis au vote...

Règlement intérieur du conseil municipal

Au début de chaque mandat, il importe que les membres du conseil municipal conviennent du mode de fonctionnement de l'Assemblée délibérante, sachant que le règlement ne vient que compléter les dispositions légales et réglementaires.

Convention avec le Docteur Portier

Il est impératif que Madame la Directrice de la crèche puisse bénéficier des conseils d'un médecin et obtenir son aide en cas de doute ou d'urgence. Il est proposé de reconduire la convention passée avec Monsieur le Docteur en Médecine Michel Portier.

Convention de mise à disposition de locaux communaux

M. Budin et M^{me} Coppens ont fait un travail formidable de formalisation de notre relation avec les associations. Dans ce domaine, il est un aspect important des choses qui touche à l'occupation du domaine communal. A cette fin, il est demandé d'autoriser le maire à signer les conventions de mise à disposition gratuite de locaux pour la Banque alimentaire, la Gymnastique volontaire, la Maison pour Tous, les Restos du cœur, la Relaxation, les Cigales, le Club des aînés, le Club Photo, la Zumba. Le maire est autorisé à signer ces conventions

Subvention à la Banque alimentaire

Il est demandé aux membres du conseil municipal d'accorder une subvention de fonctionnement de 700 euros à la Banque alimentaire du canton de Boves.



A retenir

Travaux rue V. Hugo

La municipalité s'est engagée dans la rénovation du centre-bourg pour répondre à deux soucis majeurs : la sécurité en tentant de faire ralentir les véhicules tout en partageant l'espace et l'amélioration esthétique de la commune tout en conservant le caractère rural du village. Devant l'église, un petit parvis sera créé, les contours commencent à se dessiner. Il devrait assurer la sécurité des personnes entrant ou sortant de l'église. Par ailleurs, ces travaux perturbent le fonctionnement du commerce local, la population ayant pour habitude d'aller au plus simple. Dans ces circonstances, il est souhaitable que les Bovois et les Bovoises, très attachés à leurs magasins locaux, réservent leurs achats à ces derniers.

Recensement de la population de Boves

Il sera effectué entre le 15 janvier et le 14 février 2015. La mairie fera connaître l'identité des agents recenseurs en temps utile. L'attention de chacun est appelée sur l'importance que cette opération soit réalisée avec la plus grande rigueur.

Permanences des élus uniquement sur RDV

- PARISOT Daniel, maire : lundi, mercredi et vendredi de 14 h 30 à 16 h.
- BREBANT Bernard, maire-adjoint (Affaires sociales, Enfance, Ecoles, Péri-scolaire, Logement, Emploi, Sécurité routière) : lundi et mardi de 9 h à 11 h, jeudi de 14 h à 16 h.
- VANDEPITTE Maryse, maire-adjoint (Finances et Communication) : vendredi de 9 h à 11 h.
- BUDIN Patrick, maire-adjoint (Fêtes et cérémonies, Associations) : mercredi de 10 h à 12 h.
- TRIQUET Martine, maire-adjoint (Urbanisme) : jeudi de 14 h à 16 h.
- VIEL Pierre, maire-adjoint (Bâtiments communaux et Voiries) : mercredi de 17 h 30 à 18 h 30.

Actualités

Le Téléthon, c'est dans trois mois !

Grâce au soutien sans faille et aux encouragements de Madame la Présidente de l'AFM, grâce à l'aide de la municipalité, des donateurs et des bénévoles qu'ils soient de Boves ou d'ailleurs, le Téléthon à Boves, comme dans de nombreuses villes et bourgs de France, c'est toute l'année ! La vente de confitures a rencontré un succès inespéré, Boves est célèbre à l'AFM et les Bovoïses peuvent en être fiers.

Comme les années précédentes, le week-end Téléthon se prépare et nous serons vite en mesure de vous en donner le programme. Il sera sensiblement le même qu'en 2013.



Particuliers, associations, écoles, crèche, centre de loisirs, commerçants, entreprises et artisans... ENSEMBLE nous pouvons faire des merveilles. Nous n'en serons que plus heureux...

"Le Téléthon, c'est Noël avant l'heure et je veux être le Père Noël." Garou, parraïn 2014.

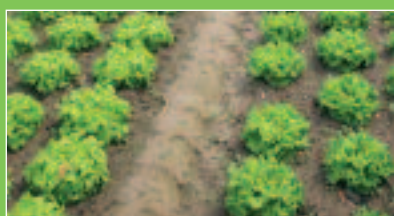
Merci à tous ceux qui prendront contact avec nous ; il n'y a pas de petites tâches, pas de mauvaises idées, tout est bon à prendre.

Dominique Dulin 06 61 83 36 04
confitelethon@gmail.com

Les Jardins ouvriers de Boves

L'association a des parcelles à votre disposition.

Renseignements : M. Patrick Dupuis
sur 06 23 33 45 35.



Sortie du patrimoine d'un véhicule

La commune a acquis un nouveau véhicule affecté à la fonction technique. Il importe de sortir du patrimoine l'ancien véhicule qui a été cédé au garage Bulveste.

Modification du tableau des emplois

La charge administrative ayant sensiblement évolué, il convient d'adapter les moyens aux besoins. C'est pourquoi, le

tableau des emplois est modifié comme suit : ouverture d'un poste de rédacteur catégorie B à plein-temps.

Convention transport Cagny

Il s'agit de transporter, les mercredis, les enfants de Cagny fréquentant le centre accueil loisirs.

Le compte rendu du conseil est en ligne sur www.ville-boves.fr

INFOS TRAVAUX

Vous avez un projet de rénovation de votre habitation ?

Que ce soit une modification de l'aspect extérieur de votre maison, une transformation intérieure qui change la destination d'une pièce (aménagement des combles) ou l'ajout d'une pièce (véranda), ces projets nécessitent une déclaration préalable de travaux ou éventuellement un permis de construire.

Quelques exemples : changement de porte-fenêtre, ravalement et mise en peinture de la façade, nouvelle clôture, panneaux solaires, implantation d'un abri de jardin...

Informations et formulaires disponibles en mairie ou sur le site : <http://www2.equipement.gouv.fr/formulaires/formdomaines.htm>
Dépôt du dossier en mairie.



ALSH : Animations, Ludiques, Sportives, Habiles !!

Pour les vacances d'automne, l'accueil de loisirs te propose d'apprendre à construire, des maisons, des garages, des puzzles, des voitures, des marionnettes à partir de bois, tissus et autres matériaux du quotidien.

Objectifs

- Apprendre à construire : créer des plans, mettre en œuvre.
- Apprendre à sélectionner et se projeter : récupérer les matériaux utiles, réfléchir avant de mettre à la poubelle.
- Répondre à des besoins : créer des univers de jeux.

L'ensemble de ce projet découle du projet pédagogique existant visant à amener l'enfant à être un citoyen

responsable. L'accueil de loisirs est un lieu de découvertes et d'apprentissages.

Activités à venir et plus encore !

- Construction de voitures à propulsion à air
- Construction de maison de poupée
- Constructions de garage
- Jeux d'expression
- Grand jeu à thème
- Bal folk





Jeudi 16 octobre : goûter des aînés (+ 67 ans)

A 15 h, salle des fêtes de Boves (vous recevrez une invitation).

Samedi 18 octobre : loto géant

A la salle des fêtes de Boves, loto au profit de l'association Handisables International. Ouverture des portes : 18 h. Début des jeux : 20 h. 1 carton : 3 euros. Nombreux lots. Restauration sur place. Informations et réservations : 06 11 65 34 63.



Les 25 et 26 octobre : expo photos

Salle polyvalente (dans l'école primaire) proposée par le club photo de l'Avre Bovoise. le samedi de 14 h à 18 h et le dimanche de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Renseignements : 03 22 35 37 33.



Dimanche 2 novembre : réderie des jouets

Renseignement : confitelethon@gmail.com ou au 06 61 83 36 04.



Mardi 11 novembre : commémoration

Messe du souvenir : 10 h. Dépôt de gerbes : 11 h 15 au monument de 1870 rue du Commandant Jan et 11 h 30 au cimetière Notre-Dame. Cérémonie au monument aux morts : 12 h, avec la participation de l'harmonie municipale.

Samedi 29 novembre : sortie au cirque



Renseignements : 03 22 35 37 33.

Les 5, 6 et 7 décembre : Téléthon

Salle des fêtes de Boves.



Samedi 13 décembre : Noël des enfants

Mardi 16 décembre : spectacle de Noël des écoles

Samedi 20 décembre : colis de Noël aux aînés

Distribution à partir de 9 h.

Paroisse Saint Domic - messes

Dimanche 12 octobre, 10 h - dimanche 9 novembre, 10 h
Dimanche 11 novembre, 10 h, messe de la Paix en souvenir des victimes de la Première Guerre mondiale

Contact : Brigitte Hopquin au 03 22 09 22 93
Nelly Desrumaux au 03 22 09 20 56